



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

association Alcool Assistance La Croix d'or

Question écrite n° 86331

## Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations exprimées par les membres de l'association Alcool Assistance la Croix d'or, concernant le manque de financement de cette association, notamment en matière de formation des bénévoles. En effet, créée en 1894, cette association compte plus de 45 000 membres et mobilise 10 000 bénévoles engagés dans l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage, ainsi que dans le domaine de la prévention de la consommation d'alcool, notamment dans les quartiers sensibles. Or les responsables nationaux et départementaux estiment insuffisants les moyens apportés par les institutions et sollicitent le soutien des pouvoirs publics afin de mener à bien leurs missions et maintenir le bon fonctionnement de ces associations présentes dans soixante-dix-neuf départements. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend mettre en oeuvre pour répondre à cette requête. - Question transmise à M. le ministre de la santé et des solidarités.

## Texte de la réponse

La Loi de finances pour 2006 a transféré une partie des crédits du programme « Santé Publique et Prévention » de la Direction générale de la santé vers le programme « drogue et toxicomanie » géré par la Mission de lutte contre les Drogues et la Toxicomanie. Depuis l'adoption de ces mesures, les possibilités de financement des associations d'entraide relèvent uniquement du programme drogues et toxicomanie, dont le responsable, le Président de la MILDT, est le seul à même d'accorder une subvention. Concernant l'association Alcool Assistance - la Croix d'or, le ministre de la santé et des solidarités, particulièrement attentif à l'action très positive que mènent ces associations et afin de les soutenir dans leurs démarches, est intervenu auprès du président de la MILDT pour qu'il prenne en compte leurs sollicitations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Morisset](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86331

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2006, page 1733

**Réponse publiée le :** 3 octobre 2006, page 10417